



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lutte contre l'ice en Polynésie française

Question orale n° 461

Texte de la question

Mme Mereana Reid Arbelot attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la question de l'ice en Polynésie française. Elle souhaite en particulier connaître les moyens mis à contribution pour lutter contre ce fléau et accompagner les personnes, souvent jeunes, dans la sortie de leur addiction.

Texte de la réponse

LUTTE CONTRE LA MÉTHAMPHÉTAMINE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

M. le président . La parole est à Mme Mereana Reid Arbelot, pour exposer sa question, no 461, relative à la lutte contre la méthamphétamine en Polynésie française.

Mme Mereana Reid Arbelot . la ora na – bonjour à tous. On estime à 30 000 le nombre de consommateurs d'ice en Polynésie française. Plus d'un habitant sur dix est concerné. Cette méthamphétamine sous forme de cristaux ravage des familles entières et touche désormais les enfants, puisque le plus jeune consommateur connu n'a que 8 ans. Face à ce fléau, la Polynésie française a mobilisé 250 millions de francs Pacifique, notamment pour soutenir les associations de familles victimes de l'ice, renforcer la prévention et accompagner les personnes en détresse.

C'est pourquoi j'ai déposé un amendement au projet de loi de finances pour 2026 demandant une contribution de l'État d'au moins 2 millions d'euros. J'insiste sur le fait qu'il s'agit d'un minimum, la somme équivalant aux montants engagés par le pays. Cette contribution permettrait de coordonner les actions de la Polynésie française, des communes et des associations afin de les rendre plus efficaces. En effet, il y a urgence car toute une génération, exposée à des vendeurs postés à la sortie des collèges et des lycées, est en danger. De plus, il importe de savoir comment l'ice arrive à la porte des écoles. La lutte contre ce produit doit donc commencer par l'emploi de moyens visant à empêcher son entrée sur le territoire.

La Polynésie est devenue une escale du narcotrafic sud-américain vers l'Australie. Si des voiliers bourrés de drogue ont été interceptés, combien d'autres font-ils ruisseler en Polynésie une partie de leur cargaison qui, même infime, constitue une catastrophe pour une population de seulement 280 000 habitants ? L'aéroport de Tahiti-Faaa, avec le recours à des mules, et le port de Papeete, avec de la drogue cachée dans des conteneurs, sont les portes d'entrée locales du produit. Pour finir de dresser le tableau, je précise que le trafic continue en détention et que la récidive est presque systématique.

Sécurité, douanes, justice et services pénitentiaires relèvent de l'État. Madame la ministre, une génération se meurt en Polynésie. J'attends donc de votre part une réaction forte et non une liste à la Prévert de ce qui a été fait mais est resté insuffisant et inefficace face à la menace. Parlez-moi de vrais objectifs et de nouveaux moyens pour les services de l'État !

M. le président . La parole est à Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur.

Mme Marie-Pierre Vedrenne, ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur . Vous avez raison de dire que cette drogue fait des ravages. La Polynésie française est particulièrement touchée par la consommation d'ice, c'est-à-dire de méthamphétamine. En 2025, 286 kilos de produit ont été saisis. Comme vous l'avez indiqué, il faut continuer à lutter contre ce fléau. Le premier axe d'action passe par la prévention, notamment auprès des jeunes publics, puisque vous avez rappelé que des enfants de 8 ans sont concernés. Entre janvier 2024 et novembre 2025, la gendarmerie a sensibilisé 2 330 élèves polynésiens au sujet. Nous devons continuer en ce sens. Le second axe a trait à la nécessaire répression. La lutte contre le trafic de stupéfiants constitue une priorité du gouvernement, à qui la loi de 2025 sur le sujet donne de nouveaux outils.

En Polynésie française, sous l'autorité du haut-commissaire et du procureur, le combat contre la « meth » sera mené sans relâche par les forces de l'ordre et tous les acteurs concernés. Cette action passe par la mise en place d'un partenariat solide, que ce soit dans le cadre du plan d'action de la sécurité du quotidien ou dans celui du plan territorial de prévention de la délinquance. La lutte contre les stupéfiants comprend cinq axes : contrôler les flux, harceler les points de deal, détruire les plantations, démanteler les réseaux et investiguer, y compris sur internet. La méthamphétamine est principalement importée des États-Unis. Afin d'endiguer ce phénomène, les services français entretiennent des contacts réguliers avec leurs homologues américains et australiens.

De plus, les liens opérationnels entre policiers et douaniers ont permis plusieurs saisies majeures de cocaïne et d'ice.

Nous ne lâcherons rien, soyez en certaine, madame la députée. Ce combat doit aussi être mené par tous les acteurs – le gouvernement, l'Assemblée nationale et toute la chaîne des acteurs sur le territoire. En effet, comme vous l'avez rappelé, il s'agit d'un fléau contre lequel nous devons tous nous engager.

M. le président . La parole est à Mme Mereana Reid Arbelot.

Mme Mereana Reid Arbelot . Merci pour vos réponses, madame la ministre. Il y va de l'avenir d'un territoire qui se trouve au centre du trafic entre les États-Unis et l'Australie. J'insiste sur la nécessaire coordination entre tous les acteurs du pays, en particulier les maires, qui sont au plus près de la population. (Mme la ministre déléguée acquiesce.)

Données clés

Auteur : [Mme Mereana Reid Arbelot](#)

Circonscription : Polynésie Française (3^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 461

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2025](#)

Réponse publiée le : 10 décembre 2025, page 10845

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [2 décembre 2025](#)